



RECONNAISSANCE DE RISQUE - COVID-19

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciale et fédérale, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus. Tennis Québec et ses membres s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé Publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, Tennis Québec et le club-hôte de ce tournoi ne peuvent garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur / ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par le COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur / ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par ma (sa) participation aux activités de Tennis Québec. L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections;
- 2) Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de Tennis Québec est volontaire;
- 3) Je déclare que ni moi, (ou mon enfant, si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours;
- 4) Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de Tennis Québec durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
- 5) Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours. Si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l'extérieur du Canada après avoir signé la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de Tennis Québec durant au moins 14 jours après la date de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que Tennis Québec reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom du participant (lettres moulés)

Nom du parent/tuteur/ responsable légal
(si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Signature du participant

Signature du parent/tuteur/responsable légal

Lieu / Date : _____

ATTESTATION ET ACCEPTATION JOURNALIÈRE CONCERNANT LA COVID-19

Tout refus de remplir la présente attestation ou toute réponse affirmative à une question d'auto-évaluation entraînera l'interdiction d'entrer sur le site du tournoi et de participer à la compétition. Une fausse déclaration pourra mener à l'expulsion du tournoi et à une sanction disciplinaire de la part de Tennis Québec.

En signant ci-dessous, le participant (désigné ci-dessous) ou son tuteur confirme que le participant :

1. n'est pas, à sa connaissance, atteint de la COVID-19;
2. ne présente pas de symptômes connus de la COVID-19, comme de la fièvre, de la toux, des essoufflements ou des malaises;
3. n'a pas voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours;
4. n'a pas visité une zone à haut risque de COVID-19 dans la province au cours des 14 derniers jours;
5. n'a pas, au cours des 14 derniers jours, à sa connaissance, été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19, qui a des symptômes connus de la COVID-19 ou qui est volontairement en quarantaine après son retour au Canada;
6. suit les directives recommandées par le gouvernement concernant la COVID-19, y compris le maintien de la distance physique.

De plus, en signant ci-dessous, le participant ou son tuteur accepte que lors de sa participation aux événements de Tennis Québec ou de sa présence dans les installations de l'organisation hôte, le participant :

1. respectera les lois, les lignes directrices recommandées et les protocoles émis par le gouvernement de la province à l'égard de la COVID-19, y compris le maintien de la distance physique, et qu'il continuera de la maintenir du mieux qu'il le peut lors de sa participation aux événements de Tennis Québec ou lors de sa présence dans les installations de l'organisation hôte;
2. respectera les directives et protocoles prescrits par Tennis Québec à l'égard de la COVID-19;
3. s'il éprouve des symptômes de maladie comme de la fièvre, de la toux, de la difficulté à respirer, des essoufflements ou des malaises, il s'engage à immédiatement :
 - a. informer un représentant de Tennis Québec et
 - b. quitter l'événement ou les installations.

Les officiels et organisateurs seront responsables d'émettre deux (2) avertissements verbaux en cas de non-respect de ces consignes. Un troisième avertissement pour non-respect de ces consignes entraînera l'exclusion du site de la compétition et une disqualification du tournoi.

À L'ATTENTION DES PARTICIPANTS QUI ONT REÇU UN DIAGNOSTIC DE COVID-19

En signant ci-dessous, le participant (désigné ci-dessous) ou son tuteur atteste que le participant a reçu un diagnostic de COVID-19, mais qu'il a été déclaré non contagieux par les autorités sanitaires provinciales ou municipales et a fourni à Tennis Québec, conjointement avec la présente ATTESTATION ET ACCEPTATION CONCERNANT LA COVID-19, une confirmation médicale par écrit à cet égard.

Nom en
lettres
majuscules : _____
le « participant »

Date de
naissance : _____
(jour/mois/année)

Nom en
lettres
majuscules : _____
le « tuteur » (si le participant est mineur)

Signature : _____
Participant ou tuteur d'un mineur

Date : _____
(jour/mois/année)